



## Les Nouvelles

Volume 16 — numéro 10 – 13 novembre 2014

### 17 novembre : Confirmez-nous votre présence!

Plus que quelques jours avant la grande mobilisation. Nous avons déjà reçu les confirmations de plusieurs de nos membres qui fermeront leurs portes durant 225 minutes et seront présents à la manifestation du **lundi 17 novembre** dès **13 h** à la Place Émilie Gamelin. Si ce n'est pas déjà fait, faites-nous parvenir votre confirmation par courriel à [reseau@comaco.qc.ca](mailto:reseau@comaco.qc.ca).

Plus notre capacité de mobilisation sera grande, plus nos voix seront entendues dans les dossiers qui nous tiennent à cœur. Pour plus de détails sur l'événement, consultez le [site](#) du RIOCM ou visionnez la [capsule](#) réalisée par le COCO de la campagne *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire* sur l'événement.

### Apprendre les uns des autres

COMACO est fière d'annoncer la mise en place de sa première communauté de pratique. Une communauté de pratique est un groupe de personnes qui ont choisi de se regrouper et d'interagir pendant une certaine période pour apprendre les uns des autres en mettant en commun des difficultés, des expériences et de bonnes pratiques dans un domaine particulier de leur pratique professionnelle, et ce, dans le but d'approfondir leurs connaissances et de développer de nouveaux savoirs liés à leur pratique professionnelle (source: Université de Sherbrooke). Ce groupe de codéveloppement professionnel est composé de responsables des bénévoles des organismes membres suivants : Action Centre-Ville, CADRE - Échange de services Lasalle, Centre des aînés Côte-des-Neiges, Entraide Ahuntsic Nord et Les petits frères.

### Faire de la qualité de vie une priorité

COMACO est l'une des signataires de ce contrat social rédigé par le Réseau FADOQ, qui vise à faire de la qualité de vie des aînés une priorité de société. La FADOQ invite tous les organismes communautaires à faire de même. Pour appuyer ce mouvement de solidarité envers les aînés, simplement remplir la [pétition en ligne](#).

## Un vigilant veille sur vous

C'est le titre du nouveau guide publié par l'Office municipale d'habitation de Montréal (OMHM). Ce document se veut un outil d'accompagnement pour la mise sur pied d'équipes de vigilants bénévoles dans les HLM.

Concrètement, des participants s'inscrivent au programme des vigilants et reçoivent une affichette qu'ils installent tous les soirs à la poignée de porte extérieure de leur appartement. Ces participants enlèvent ensuite l'affichette avant l'heure des rondes faites chaque matin par les vigilants bénévoles. Ainsi, les vigilants s'assurent qu'il ne reste aucune affichette. Si une affichette est toujours en place, ils frappent à la porte du participant pour s'assurer que tout va bien.

Ce guide bien détaillé comprend une liste des droits et responsabilités de chacun, des procédures en cas d'inquiétudes et d'urgences, une boîte à outil et bien plus encore. Consultez-le en *pièce jointe*.

## PL10 : Coalition solidarité santé prend la parole

Pour ceux qui n'ont pas le temps de lire les nombreux mémoires déposés sur le projet de loi 10, il est possible de visionner la vidéo de la présentation de la Coalition devant la Commission parlementaire. Quatre personnes représentaient hier la Coalition pour l'occasion : Jacques Benoit, coordonnateur de la Coalition solidarité santé, Josée Marcotte vice-présidente du FSSS-CSN, Denis Falardeau de l'Union des consommateurs et Jacques Fournier de l'AQDR. La [vidéo](#) dure 45 minutes. Vous pouvez également consulter le [mémoire](#) en ligne.

## Le privé prend la relève de Poste Canada

Dans son article paru dans le *Journal de Montréal* le 11 novembre 2014, Olivier Bourque annonce le début de la privatisation chez Poste Canada. À titre d'exemple, l'entreprise Courrier à domicile formée en juillet 2014, propose à ses clients d'aller chercher leur courrier et de leur amener directement à la maison. Le coût annuel du service est de 210 \$ pour une livraison par semaine et de 265 \$ pour deux livraisons par semaine. Sans même avoir pignon sur rue, l'entreprise envisage commencer ses activités dès 2015. Les clientèles visées par Courrier à domicile, sont les personnes à mobilité réduite et les aînés.

Un avocat d'Option Consommateurs s'est penché sur le contrat de l'entreprise. Selon Me Alexandre Plourde, le contrat contient plusieurs clauses abusives. L'avocat souligne les pénalités onéreuses en cas de défaut de paiements et la difficulté pour le consommateur de mettre fin à son contrat. L'entreprise pourrait même aller jusqu'à retenir le courrier d'un client qui n'aurait pas acquitté sa facture. Une pratique très discutable compte tenu de la nature confidentielle du courrier personnel. Option Consommateur s'attend à ce que de nombreuses compagnies du genre voient le jour dans les prochains mois. Il est donc important de bien comprendre le contrat, de faire

affaire avec des compagnies respectables, de s'informer et de ne pas hésiter à porter plainte en cas de problème.

## Conférence sur la santé mentale au travail

Action Autonomie Montréal présente une conférence intitulée : « Travail et santé mentale : quels sont nos droits et recours. » Me Jacqueline Bissonnette du bureau Poudrier Bradet avocats, parlera des congés de maladie en raison de problème de santé mentale. Elle abordera la question des règles de confidentialité, des opinions médicales, des pratiques des assureurs, des droits de l'employeur, du retour au travail et des accommodements. Madame Mélissa Goupil Landry, agente d'éducation et de coopération pour la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, développera le sujet de l'embauche et de la discrimination. Cette conférence gratuite aura lieu le **20 novembre de 18 h 30 à 21 h**. Les personnes intéressées peuvent réserver leurs places en appelant à Action Autonomie au 514-525-5060 ou par courriel à [lecollectif@actionautonomie.qc.ca](mailto:lecollectif@actionautonomie.qc.ca).

## Soigner les aînés avec des robots

C'est la solution japonaise au vieillissement de la population. En 2010, le Japon avait besoin de 2 millions de personnes pour prendre soin de ses aînés en perte d'autonomie alors qu'il ne disposait que de 1,33 millions travailleurs dans le domaine. Le ministère de la Santé du Japon prévoit que pour combler un besoin de 4 millions en 2025, il faudrait faire appel à 1 million de travailleurs étranger, ce qui ne correspond pas à la culture du pays. Des subventions sont donc accordées à des entreprises chargées de développer des robots humanoïdes capables d'offrir certains soins. Quatre types de robots font partie du plan :

- Robot pouvant aider à soulever ou déplacer une personne aînée afin que les aidants n'aient plus à exercer autant de force physique;
- Robot ambulatoire pour aider une personne aînée à marcher par elle-même;
- Robot toilette portable autonettoyant pour faciliter l'utilisation sécuritaire de la toilette;
- Robot de surveillance qui peut suivre les mouvements et les allées venues des personnes atteintes de démence.

Comme le vieillissement de la population est un phénomène mondial, on s'attend à ce que l'initiative japonaise intéresse d'autres pays. Et à quand l'humanoïde jovial et empathique?

## Des nouvelles des membres et partenaires

Le **Carrefour communautaire de Rosemont L'Entre-Gens** célébrera cette année son 65<sup>e</sup> anniversaire le **28 novembre** prochain. Bravo à l'organisme pour cet exemple de pérennité et longue vie au Carrefour!

*Offres d'emploi en pièces jointes.*

*Version imprimable ci-jointe.*